

MESURES

Les acteurs de la prévention et de la sécurité en Région de Bruxelles-Capitale et leurs partenaires développent leurs actions et projets pour répondre aux mesures suivantes :

8.1 Assurer le contrôle de la détention, de la revente et du recel des biens commercialisables au niveau local et supralocal (hors ligne et en ligne).

8.2 Dans la lutte contre la fraude et le trafic, développer une approche holistique afin de fluidifier l'échange d'informations et d'optimiser la concertation stratégique entre les services administratifs et judiciaires en vue de dissuader et/ou perturber la criminalité organisée.

ACTION PARTENAIRE

Plan Global Drogue

La PJF de Bruxelles a développé en partenariat avec les zones de police bruxelloises et le Parquet une approche intégrée et géolocalisée de la lutte contre le trafic de drogues. Cette approche prévoit la mise en place de contrôle multidisciplinaires et ciblés visant la perturbation des piliers logistiques et financiers des bandes criminelles.

Cette action s'inscrit dans la mesure **8.2**.

8.3 Poursuivre le déploiement et le renforcement de l'offre de formation multidisciplinaire pour les autorités locales et supralocales afin de capitaliser sur l'expertise existante au sein de la Région et de contribuer aux échanges et expériences entre acteurs de terrain.

8.4 Organiser des campagnes de communication et de sensibilisation liées à la criminalité organisée et développer des campagnes de prévention sur l'importance de la cybersécurité.

8.5 Développer un centre de connaissances et des partenariats avec des universités sur le sujet de la cybercriminalité, la cybersécurité et la cyberrésilience afin d'élargir l'expertise et de soutenir le réseautage au sein de la Région.

8.6 Renforcer les capacités de recherche et de poursuites efficaces sur le darknet et le deepweb afin notamment de lutter de manière proactive contre le développement de divers phénomènes criminels.

8.7 Affiner l'image des phénomènes et des modes opératoires de la criminalité organisée au niveau régional, en développant les synergies entre BPS et les acteurs concernés.

8.8 Veiller à une bonne prise en charge des victimes des actes de cybercriminalité.

MISSION TRANSVERSALE

« Renforcer la cybersécurité et ancrer le développement et l'expertise des technologies de l'information et de la communication »

Voyager Intelligence Platform

Les accès à cette plateforme logicielle permettent la collecte et le stockage en continu de données à partir de diverses sources en ligne où les extractions, analyses et analyses de réseau. Cette plateforme est mise à disposition du Centre de Cybersécurité Régional et pilotée conjointement par la police judiciaire fédérale et les zones de police locale qui en sont les principales destinataires et communiquent les informations collectées au Parquet.

Cette action s'inscrit dans la mesure **8.6**.